

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 AVRIL 2016 à 18 h 15**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et des communautés de communes de Loire Longué, de la région de Doué la Fontaine et du Gennois, à l'exception de Chemellier et Coutures
- 2 Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) - Protocole de préfiguration
- 3 Droit de Préemption Urbain - Transfert de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement à la Ville
- 4 Convention de prestation de service entre la Ville et la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement pour accompagner dans la mise en place de la nouvelle compétence Plan Local d'Urbanisme
- 5 Thermographie – Présentation
- 6 Réseau Ville Amie des Enfants – UNICEF – Renouveau du titre et Convention d'objectifs
- 7 Adhésion de la Ville de Saumur à l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'Histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSSP)
- 8 Association Villes Internet - Adhésion
- 9 Marché de fourniture et de service de télécommunication – Constitution d'un groupement de commande entre la ville de Saumur, la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saumur
- 10 Subvention de l'Etat 2016 pour le soutien à l'investissement public Local – Volet grande priorité d'investissements
- 11 Exercice 2016 - Attribution de subvention
- 12 Convention relative à la mise en œuvre de la mission de prévention spécialisée par l'association ASEA 2016 - Approbation
- 13 UNA du Saumurois- Levée de l'hypothèque adossée à la garantie d'emprunt
- 14 Secteur du Chemin Vert – Rue Antoine Parmentier à Saumur - Acquisition de parcelles appartenant à Saumur Habitat
- 15 ZAC de Chantemerle - convention d'aménagement avec Monsieur COULON et Madame POISNEL

- 16 Lieu-dit "Le Quartier Valet" à BAGNEUX - Acquisition d'une parcelle appartenant à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
- 17 Rue de la Cuve à Dampierre-sur-Loire - Aménagement du carrefour avec la rue de l'Oratoire et canalisations des eaux pluviales - Acquisition d'une emprise de terrain appartenant à Madame Yvonne FEFEU et constitution d'une servitude d'écoulement des eaux pluviales
- 18 18 rue Cendrière à SAUMUR - Cession d'un ensemble immobilier au profit de Monsieur Olivier CHARRIER et Madame Célia FERNANDEZ
- 19 RD 347 mise à 2x2 voies entre le Pont du Cadre Noir et le giratoire de la Ronde – Classement de voies dans le domaine public communal
- 20 Quartier des Violettes – Travaux de voirie - convention avec Saumur Habitat
- 21 Aménagement du site Clairefond - Croix Verte - Autorisation de programme
- 22 Saumur Habitat - Opération La Sénatorerie - Réhabilitation de 36 logements sociaux - Garantie d'emprunt
- 23 Personnel municipal - Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 24 Convention de prestation de service croisée entre la Ville et la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement pour les missions de vagemestre
- 25 Convention de prestation de service entre la Ville et la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement pour l'organisation des réceptions.
- 26 Exercice 2016 - Remise gracieuse de dette
- 27 Admission en non-valeur de créances éteintes - Année 2000
- 28 Anjou Vélo Vintage - Information



Saumur, le vendredi 22 avril 2016
Le Maire de la Ville de Saumur


Jean-Michel MARCHAND

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).